

La crise actuelle le démontre avec plus d'acuité encore : une gouvernance démocratique de la planète serait la bienvenue. Encore faut-il l'imaginer, inventer de nouvelles formes d'appropriation et de coopération. L'expérience européenne témoigne de la difficulté de la tâche.

Justine Lacroix

Qui sont les citoyens européens ?

La citoyenneté européenne est régulièrement brocardée pour son insignifiance supposée. Il est vrai que sa dimension « civique » est quelque peu décevante puisqu'elle se limite au droit d'élire des députés européens perçus comme lointains et peu représentatifs, droit assorti d'une possibilité de pétition au Parlement de Strasbourg et de celle d'adresser des plaintes au médiateur.

Cependant, à force de penser la citoyenneté européenne à travers le prisme de l'autogouvernement collectif, on en manque peut-être la vraie nature. Union d'Etats libres, la confédération européenne n'a pas pour vocation de reproduire les procédés participatifs et délibératifs de l'Etat-nation à une plus large échelle.

Dans un cosmopolitisme bien compris, ce sont les nations qui restent le principal lieu de formation de la volonté politique. La réponse au sentiment des citoyens de n'avoir pas prise sur les orientations de la construction européenne passe donc davantage par une appropriation des questions européennes au sein des sphères nationales que par la construction d'un hypothétique espace public européen dont on n'aperçoit toujours pas les prémises.

Est-ce à dire que la citoyenneté n'a de substance qu'au sein du cadre national ? Non, car la démocratie s'entend aussi comme un processus historique – par nature toujours inachevé – d'extension des droits à ceux qui n'en ont pas. A cet égard, les réalisations de la citoyenneté européenne – entendue ici au sens large

comme incluant le droit de circuler, voire de s'établir librement sur l'ensemble du territoire européen et de s'y voir reconnaître (presque) les mêmes droits que les résidents du pays d'accueil – sont loin d'être négligeables.

A l'exception de certains secteurs protégés – tels que l'accès à la haute fonction publique – le principe qui prévaut désormais est bien celui de l'égalité de traitement entre les nationaux et les autres Européens qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, de l'égalité des salaires et des conditions de travail, mais aussi des divers avantages sociaux et fiscaux mis en pla-

cités d'autogouvernement de la communauté politique. Elle relève davantage d'un renforcement du constitutionnalisme libéral que d'un républicanisme à large échelle. C'est pourquoi il était peut-être maladroît d'emprunter au vocabulaire de la « Cité » pour baptiser un ensemble de mesures qui participent plus d'un mouvement d'extension de l'Etat de droit au-delà du cadre national que de l'émergence d'une nouvelle identité civique.

Reste que ces querelles sémantiques ne doivent pas faire oublier les acquis d'une évolution qui contribue à disjoindre la

L'Europe ne restera une « invention démocratique » que si, loin de se replier sur elle-même, elle amplifie son mouvement de « dénationalisation des droits » au profit de ceux qui n'appartiennent pas à « ses » nations

ce par les Etats. Et, contrairement à une idée reçue, on peut rappeler que cette forme de citoyenneté n'est pas l'apanage d'une élite. Elle ne concerne pas que les étudiants Erasmus.

Les premiers à avoir conquis progressivement la jouissance de ces droits furent, hier, les migrants italiens. Ce seront, demain, les aides ménagères bulgares ou les travailleurs roumains.

Bien sûr, certains diront, qu'ainsi entendue, la citoyenneté européenne n'a plus de « citoyenneté » que le nom. Ils n'auront peut-être pas tout à fait tort. L'Europe, c'est vrai, a bien plus pour objet de renforcer les droits des individus que d'accroître les capa-

reconnaissance des droits et la possession d'une nationalité spécifique.

Plus précisément : si elle poursuivait dans cette logique, la citoyenneté européenne pourrait être l'occasion d'une rénovation de l'ambition démocratique. L'Union européenne pourrait être le « laboratoire » d'une érosion progressive des limites identitaires apposées à l'exercice des droits. L'usage du conditionnel se justifie ici au regard du fait, qu'en vertu des traités, le statut de « citoyen européen » n'est reconnu qu'aux nationaux des Etats membres.

Combinée à un discours sur l'immigration désormais dominé par le souci de sécurité, cette

hiérarchie entre différentes catégories d'« étrangers » pourrait mettre en cause les prétentions cosmopolites de l'Union européenne. Une frilosité d'autant plus paradoxale si on tient compte des avancées récentes (et trop souvent méconnues) réalisées par un certain nombre de textes européens en vue d'étendre les acquis liés à la libre-circulation et à la non-discrimination aux ressortissants non-européens régulièrement établis sur le territoire de l'Union.

C'est pourquoi, plutôt que de s'interroger sans fin sur les moyens de faire émerger une participation politique à large échelle, il serait plus conforme à la nature de l'entité européenne de continuer dans cette voie en conférant le plein statut de citoyen européen à tous ceux qui ont choisi de vivre au sein de son espace.

Autrement dit, l'Europe ne restera une « invention démocratique » que si, loin de se replier sur elle-même, elle amplifie son mouvement de « dénationalisation des droits » au profit de ceux qui n'appartiennent pas à « ses » nations.

Ce qui reviendrait, en Europe, à tenter de construire une Europe vraiment « libérale » – ce vocabulaire devant être compris ici non pas au sens d'un quelconque « fanatisme du marché » mais bien au sens d'une conception politique fondée sur le respect de l'égalité liberté et sur la reconnaissance de l'égalité dignité entre les membres d'une société. ■

Justine Lacroix est professeur de sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles.

Susan George, inlassable icône du mouvement altermondialiste

Elle sourit en glissant qu'elle a un peu l'impression d'être « la vieille dame qui raconte ses souvenirs », expliquant qu'elle débarque de Berlin où elle vient de participer à une réunion de Die Linke, après une rencontre avec les syndicats espagnols à Bilbao et avant un débat avec Pascal Lamy devant le groupe PSE à Bruxelles. Susan George n'a rien d'une « vieille dame ». A 74 ans, elle est toujours une icône, l'une des figures de l'altermondialisme.

Avec ses allures de bourgeoise américaine, la grande dame porte toujours fièrement la contestation contre le système économique libéral. Et dans le petit milieu des « activistes alter », elle est de celles qu'on réclame plus que les autres. « C'est une pédagogue hors pair », raconte Christophe Aguiton, d'Attac. « Elle a une grande présence sur scène, un peu comme une prédicatrice alter ! », lâche le journaliste Bernard Cassen.

En ces temps de crise et de critique virulente du système capitaliste mais de doutes aussi, Susan George se sait utile. « Après le G20 à Londres, on a vu que le néolibéralisme est un système que les puissants ne lâchent pas. La faillite n'est pas encore assez grande. Les gens ont raison d'être furieux ! », assure-t-elle. Ajoutant sans hésiter : « Nous savons ce qu'il faut faire. »

Celle qui se voit comme un « knowledge worker » [travailleur de la connaissance] se lance alors, dans un français délicieusement teinté d'un léger accent américain : transformation des banques en services publics, prêts à taux zéro aux PME pour une conver-



THIBAUT STIPAL POUR « LE MONDE »

sion vers une économie verte, taxation des revenus par tranches progressives, annulation de la dette des pays du Sud à condition qu'ils participent à la reforestation, placement sous contrôle des multinationales... « Le monde a

encore beaucoup d'argent, mais on ne le cherche pas là où il est », conclut-elle. Cette conviction l'anime depuis bientôt quarante ans.

L'Américaine est arrivée en France en 1955, alors jeune étudiante en littérature française

venue d'une petite ville industrielle de l'Ohio où elle étouffe. En débarquant, elle découvre une France pauvre, avec ses wagons de troisième classe et ses petits appartements où, bien souvent, la salle de bains fait défaut. « Ça a été un

choc culturel », sourit-elle. Elle se marie un an plus tard et plonge dans une vie bourgeoise de mère au foyer. Son mari, directeur juridique de sociétés, subvient à tout.

Dix ans plus tard, elle reprend ses études et se lance dans la philo. Elle côtoie Paul Ricœur, Vladimir Jankélévitch, mais snobe les manifestations de Mai-68, qu'elle voit comme celles de « gosses de nantis ». En 1970, elle se mêle à un groupe d'Américains engagés contre la guerre au Vietnam. C'est sa première prise de conscience et le début de sa vie militante.

Elle rejoint ensuite le Transnational Institute, premier réseau de chercheurs engagés tout juste créé à Amsterdam, et publie dans la foulée *Comment meurt l'autre moitié du monde*, son premier ouvrage de contre-experte. Elle ne connaît rien à la finance mais sent l'urgence à comprendre comment fonctionnent les puissants. La dette des pays du Sud, les rapports inégaux, le fonctionnement des grandes instances internationales... : « Les analyses des experts étaient d'une uniformité consternante ! », note la dissidente.

L'Américaine, devenue entretemps française, connaît son heure de gloire en 1998, quand elle réussit à convaincre Lionel Jospin, alors premier ministre, de faire sortir la France de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). « C'est une des rares occasions où je peux dire que ce que j'ai fait a eu un impact direct », dit-elle, gourmande. Susan George est lancée. Un an plus tard, elle sortira le best-seller des alter, *Le Rapport Lugano*. « Je crois que les idées peuvent changer le monde », assène-t-elle. Cette assurance tranquille, faite de

distinction et de fragilité assumée qu'elle affiche, a séduit les plus aguerris des militants politiques. « C'est quelqu'un qui porte en elle tout ce que déteste un militant de gauche : sa classe et sa nationalité américaine. Mais c'est un peu le Jacques Tati de l'altermondialisme, qui, avec sa créativité hétérodoxe, déclenche une sympathie immédiate », note Pierre Tartakowsky, vice-président de la Ligue des droits de l'homme.

Sa singularité dérouté parfois ses amis. Comme quand elle s'of-

« Je crois que les idées peuvent changer le monde »

fusque qu'on puisse critiquer l'omniprésence de l'anglais dans les réunions internationales. Ou quand elle lance à propos des incidents provoqués par les autonomes lors de la manifestation contre le sommet européen de Nice en 2000 : « La violence, c'est épouvantable ! » Elle, assume : « Ça se retourne toujours contre nous. Or nous sommes bien plus nombreux que nos adversaires ! »

Non violente, avec peu d'appétit pour les manœuvres tactiques, la Franco-Américaine s'est toujours tenue à distance des partis. A part une participation modeste sur la liste des Verts en 1999 pour les européennes – « une erreur, par amitié », avoue-t-elle. « Les partis ont une ligne qu'il faut suivre. » La seule qu'elle accepte, c'est de chercher à être « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ». ■

Sylvia Zappi